

## ▪ Devillard introduit un nouveau système de facturation :

Chers clients, les traditionnels BVR sont désormais remplacés par un QR-code\*.



### Plus simple

Les paiements sont transférés sans erreur et de manière fiable.



### Plus rapide

Les factures sont reçues par voie numérique et sont payées en quelques clics seulement.



### Moins de papier

Grâce à la facturation numérique, la consommation de papier est nettement réduite.

*\*PostFinance a fixé la date de retrait des bulletins de versement rouges (BV) et orange (BVR) au 30 septembre 2022.*

## ▪ 3 manières de recevoir et régler vos factures :



Recevez votre facture papier par la poste et scannez le **QR-code**.



Recevez votre facture électronique par e-mail et scannez le **QR-code**.

eBill

Inscrivez-vous sur la plateforme **e-bill.ch** pour accéder à vos informations de paiement.



Régalez depuis votre e-banking.

## ▪ Comment opter pour la facture électronique ou pour e-Bill ?

- En nous contactant à l'adresse [finance@devillard.ch](mailto:finance@devillard.ch) ou par téléphone pour recevoir vos factures par e-mail.
- En faisant la demande directement depuis votre e-banking.  
*(Choisir notre entreprise dans la liste des fournisseurs inscrits pour e-bill)*

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter !**

[finance@devillard.ch](mailto:finance@devillard.ch)  
T. 0848 912 912  
F. 0848 914 914

[devillard.ch](http://devillard.ch)



GED · COPIEURS · IT

**devillard**